

## **1ere Réunion publique de concertation du quartier des Beaux-Arts Boutonnet**

11 mai 2022, 18h30 Gymnase des Arts –36 rue de la Cavalerie - Montpellier

### **Les participants**

- Michaël Delafosse, Maire de la Ville de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
- Fanny Dombre-Coste, Première Adjointe, Déléguée à la ville éducative et à la réussite scolaire.
- Julie Frêche, Vice-Présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée au transport et aux mobilités actives,
- Boris Bellanger, Adjoint au Maire de Montpellier, Délégué au quartier Centre et au Patrimoine Historique, Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole,
- Séverine Saint-Martin, Adjointe au Maire, Déléguée au renouveau démocratique et à l'innovation sociale,
- De nombreux élus de la Ville de Montpellier.



Ludovic Séverac

### **Pourquoi cette réunion ?**

Dans un esprit de renouveau démocratique, pour informer les habitants des réflexions en cours et être à leur écoute. Leur permettre de contribuer et de partager leurs idées, pour repenser une ville à échelle humaine. Dans la continuité du Dimanche de respiration du 27 mars dernier.

### **Propos général du Maire Président :**

*« C'est aujourd'hui la première réunion publique du quartier des Beaux-Arts Boutonnet, dans la démarche des quartiers apaisés. Elle est déjà engagée aux Arceaux, à Clemenceau et Carnot,*

*et prévue dans un certain nombre de quartiers de Montpellier. Pour respecter nos engagements et engager la concertation avec les habitants.*

*D'abord pour penser la ville à hauteur d'enfant. Pour favoriser et soutenir l'activité de nos commerces de proximité. Rénover et embellir la ville. Favoriser la convivialité dans les quartiers. Végétaliser, planter des arbres et rafraîchir les espaces publics. Améliorer nos ambiances, l'environnement sonore et la qualité de l'air. C'est un défi considérable. Ce sujet a été trop souvent négligé dans le passé. Nous voulons agir en faveur de la santé de tous. La pollution de l'air est le 3<sup>e</sup> facteur de cancer. Il faut réduire la part de déplacements et convertir les flottes automobiles. Favoriser les alternatives à la voiture : marche, vélo, transports publics. Apaiser la circulation, et tenter de réduire, voire supprimer le trafic de transit, non souhaité au cœur des quartiers.*

*Je souhaite vous proposer de dénommer le gymnase dans lequel nous sommes réunis « César Canetta », grande figure de la vie sportive dans le quartier des Beaux-Arts. »*

### **Des actions déjà engagées :**

- Autour de la Cité des Arts, ouverte en octobre 2021, un vaste parvis arboré a été créé, redonnant aux piétons de larges espaces le long de l'avenue du Professeur Grasset.
- Inauguration ce 11 mai 2022 du square Christine Boumeester, nouveau jardin public. Derrière la Cité des Arts.
- Place des Beaux-Arts, 20 bacs végétalisés installés et 250 m<sup>2</sup> gagnés en faveur des espaces piétonniers et des terrasses, depuis le printemps 2021.
- A la rentrée 2021, mise en place d'un premier dispositif de fermeture temporaire rue Sainte-Lucie, aux heures d'entrée/sortie. Cette Rue aux écoliers se trouve aux abords de l'école élémentaire Condorcet.
- Ouverture au public du Parc Suzanne Babut. Après une remise en état des sols, une restauration et la mise en sécurité du site, ainsi que l'installation de bancs et corbeilles.
- Aménagement des abords immédiats du parc Suzanne Babut.

### **Projets, idées et enjeux :**

- Repenser la ville à hauteur d'enfants. Sécuriser le chemin des écoliers (à pieds ou en vélo) et rendre les trois écoles du quartier accessibles en moins de 15 min à pieds.
- Redonner son éclat à la rue du Faubourg Boutonnet.
- Faciliter l'accès au nouveau Parc Suzanne Babut.
- Donner une nouvelle vie au Stade Lieutenant Normand.
- Rénover et embellir la Place Emile Combes.
- Optimiser l'offre de stationnement.
- Relier et embellir les espaces publics des beaux-Arts.
- Créer des parcours piétons confortables.
- Développer la nature en ville.
- Améliorer les continuités cyclables.

### **Les chiffres :**

**- 2 000 places** de stationnement sur voirie dans le secteur. **Une réduction de cette offre de 5 à 7%** avec les divers projets d'amélioration des espaces publics identifiés.

### **Comment participer à la concertation ?**

Une plateforme participative dédiée : [participer.montpellier.fr](http://participer.montpellier.fr)

Jusqu'au 11 juin : Candidature possible au groupe de travail (habitants, commerçants, représentants d'association).

Jusqu'au 11 juillet : Phase de concertation en ligne.

Automne 2022 : restitution des propositions du groupe de travail aux habitants.

2023 : 2<sup>nd</sup>e réunion publique pour présenter les choix faits et le calendrier des travaux engagés.

## **Les principales interventions des habitants**

### **Habitante du quartier, dans l'avenue Charles Flahault, qui longe le Stade Philippidès. Cette avenue fait-elle partie des réflexions ?**

Cette avenue n'est pas dans la concertation, mais s'inscrit dans le développement du réseau express vélo. On s'appuie sur un bureau d'études, Copenhagenize, connu de la communauté des cyclistes, qui accompagne également Paris, Amsterdam, Montréal etc., sur le développement du vélo. Ils doivent proposer des aménagements sur cette avenue, avec toutes ses contraintes (arbres au milieu des trottoirs à ne pas abattre, bordure centrale qui n'a pas vocation à rester, gagner de la place pour le vélo et du confort pour les piétons, garantir le passage des véhicules de secours, etc.). Ce sera présenté le 31 mai. Les travaux débiteront dans cette zone.

### **Résidente non loin des anciens studios du Lunaret et du Club de sport, consultation prévue sur ce projet ?**

C'est une propriété privée avec loyer, pas un lieu municipal ou qui aurait vocation à le devenir. On s'y est intéressés pour une seule raison : la Ville a été interpellée sur l'avenir du Studio et est intervenue suite à la saisie des commerçants, liée à l'arrivée du supermarché Carrefour. Souvent autour des city markets de ce type, des problèmes de sécurité mobilisent beaucoup la police municipale. Exemple aux Halles Laissac, où un gros problème de sécurité était rencontré par les commerçants et riverains. La Ville a agi. La question de la sécurité des personnes est essentielle.

Différentes étapes ont suivi jusqu'au projet actuel sur le studio de Lunaret. Un permis de construire va être déposé. Il sera instruit en droit. Des recours seront donc possibles. Les habitants doivent également dialoguer avec les porteurs du projet. Ce n'est pas un sujet de la Municipalité en soi. Notre choix est d'empêcher d'abîmer le commerce de proximité et de mener à de la sécurité, telle qu'on peut l'avoir désormais aux Halles Laissac et à Gambetta.

Complément de réponse à d'autres questions sur ce sujet : C'est un projet privé. Une rencontre est prévue entre les porteurs de ce projet, les associations de quartier et membres de collectif. L'occasion de rediscuter. Vraie avancée sur le sujet et volonté d'être dans la co-construction avec acteurs du quartier. Si besoin, possibilité de rester en contact avec la Ville.

### **Collectif des usagers de Boutonnet : place Henri Krasucki : va-t-elle être embellie et sécurisée ? problème de mauvaise cohabitation avec les vélos, cela devient dangereux.**

On est face à un choix. Si on supprime la file de stationnement sur la partie haute du Faubourg Boutonnet, pour une piste cyclable, un passage trottoir élargi, cela pose un problème pour l'ensemble des commerçants, que l'on fragilise. On va regarder du côté des aménagements dissuasifs, qui ne doivent pas gâcher le cachet de la place, son ambiance festive et ses terrasses. Aujourd'hui on veut plutôt travailler sur le bas de la Rue du Faubourg Boutonnet, qui a besoin d'être aménagée et où il faut refaire les réseaux.

**Parent délégué à Condorcet et habitant près du Stade Philppidès, question écoles et vélo, et notamment de garages pour les vélos : comment faire car on se fait voler son vélo à Montpellier, ce qui est un gros problème.**

Sébastien Cote, fait un gros travail sur la sécurité. Un gang spécialisé dans le vol de vélos a été démantelé Avenue de Toulouse.

Nous avons très rapidement commandé, depuis un an, des boxes à vélo pour sécuriser. Leur arrivée devrait être imminente, pour déploiement. Mais elles ne sont pas produites en France et il y a des tensions sur le marché mondial et les matières premières. Des arceaux à vélo arriveront également. Le but c'est d'en mettre le plus possible.

**Représentant de l'association des Castors de Boutonnet : préoccupation pour la densification autour du quartier. Urbanisme, promoteurs immobiliers, écoles qui n'ont pas la place pour accueillir tous les enfants du quartier.**

Sur les questions d'urbanisme et de densification : on a d'ores et déjà pris des mesures au Plan Local d'Urbanisme (PLU). On va le réviser à l'horizon 2023. Il va définir de nouvelles règles d'urbanisme sur le territoire de la Métropole, dont la Commune de Montpellier. Modification pour limiter l'artificialisation des sols et empêcher le mitage. Sur le bâtiment du Cesda : projet qui doit faire l'objet d'une discussion. La mise en révision du PLU va donner lieu à des nombreuses réunions dans les quartiers. En 2024, un nouveau groupe scolaire va s'ouvrir dans l'ancien Conservatoire, pour soulager les groupes scolaires publiques existants et qui devrait répondre convenablement aux besoins.

**Commerçant du quartier : est-il prévu de piétonniser complètement le quartier ?**

Tout n'est pas piétonnisé. On est entre 5 et 7% de réduction des places de stationnement.

Plus on aura de riverains qui loueront des places de parking au Corum par exemple, et mieux ce sera, car ce ne sera pas sur l'espace public.

**Saturation du Quai du Verdanson et accueil des enfants à Condorcet et Lafontaine.**

A l'école Lafontaine il y a un sujet sur la sécurité et avec la piste cyclable ; on travaille pour trouver une solution et sécuriser l'espace. A Condorcet on a travaillé sur la Rue aux écoliers pour justement permettre de sécuriser l'accès à l'école. Cela réglera en partie la question du Verdanson, qui est encore en travail pour le moment. A terme, le Verdanson ne pourra pas continuer d'accueillir autant de transit.

En 40 ans, le nombre de voitures à Montpellier s'est multiplié par 8. Pour arriver à traiter la congestion et la saturation, il faut offrir des alternatives pour se déplacer différemment, pour ceux qui le peuvent. Un autre chiffre fort : s'il y a possibilité pour chacun de faire différemment 1 jour dans la semaine, sans prendre la voiture matin et soir pour se rendre au travail, on pourrait arriver à réduire la congestion de plus de 20%. Changement d'habitudes important.